

# Le May Infos

N°38  
JUIN 2020

[www.lemaysurevre.com](http://www.lemaysurevre.com)



Vie municipale

Le Budget

Vie associative

Retour sur...

Dossier **Fabrication des masques en tissu**





2  
3 à 15

Édito du Maire  
**Vie municipale**  
Nouvelle équipe  
et commissions  
Budget  
Bulletin municipal  
État civil  
Informatique  
Couture  
Multisports adultes et seniors  
Éveil sportif  
et École Municipale des sports  
Chenilles processionnaires  
Secours catholique  
Civilités  
Statistiques  
Aides sociales  
Arnaques  
Élections  
Brûlage des végétaux  
Marché  
Nouvelles activités  
EDF chèque énergie  
TPMR

16 à 17

**Écoles**  
APEL école Notre Dame  
École Jean Moulin

17 à 19

**Culture**  
Association solidarité Burkina  
Espace Senghor

20 à 23

**Vie associative**  
Fédération énergie  
Club des jours heureux  
Carisport  
Gym aérobic  
May...moire Charlotte  
May...moire M.T. Chéné  
En k'Danse  
ADMR Èvre et Mauges  
Énergie Basket  
Énergie Handball  
Énergie Tennis

24

**Retour sur...**  
Actions solidarité au May  
Vœux du maire  
Commémoration 8 Mai

## Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Un May Infos bien chargé pour une rentrée bien particulière.

En effet, le temps avait été suspendu peu avant les dernières élections municipales. C'est déjà si loin. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les électrices et les électeurs qui se sont néanmoins déplacés dans le contexte du COVID19 pour voter et, pour une très grande majorité, témoigner leur confiance à la liste que j'ai conduite. Nous ferons le maximum pour être à la hauteur de cette confiance.

Le confinement a marqué un temps d'arrêt pour toutes les activités avant qu'elles ne reprennent progressivement.

La Commune et l'Agglomération du Choletais ont pu fournir des masques à l'ensemble de la population, tandis qu'un groupe de bénévoles en réalisait pour les personnes les plus fragiles. Un grand merci pour leur dévouement.

Deux individus sont venus bouleverser ce calme ambiant en tentant d'incendier la mairie. Ils furent facilement identifiés grâce aux caméras de vidéo protection installées. L'un d'eux, majeur, est aujourd'hui incarcéré tandis que le second, mineur, est en instance de jugement.

Au cours de cette crise, l'ensemble du personnel communal est resté mobilisé et certains sont même intervenus comme bénévoles au sein de l'EHPAD pour pallier les difficultés rencontrées. Encore une fois, merci à eux.

Le conseil municipal du 25 mai a été consacré à l'élection du maire et des adjoints ainsi qu'à la mise en place des commissions. Celui du 11 juin fut dédié principalement à la finalisation du budget 2020 avec l'arrêt des comptes administratifs et de gestion de l'année 2019. Vous trouverez dans les premières pages de ce May Infos, les éléments clés de ces deux réunions.

L'école a repris doucement pour une minorité d'élèves. Un service de transport par car des enfants des deux écoles vers le restaurant scolaire a été mis en place afin d'assurer les règles de sécurité qui nous étaient imposées. La mairie assure un service de prise en charge des enfants non scolarisés pour les parents qui en ont le plus besoin.

La fin de l'année scolaire se profile avec la préparation des activités du centre de loisirs. Il se déroulera comme chaque année sur la zone naturelle située derrière les stades.

Pour terminer avec une bonne nouvelle : l'arrivée du docteur Daniel Parmentier, qui nous rejoint le 1<sup>er</sup> juillet au sein de la maison de santé. Nous savons que les Maytais attendaient son arrivée. Il s'agit maintenant de lui faire confiance.

En attendant la véritable rentrée de septembre, je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Le Maire, Alain Picard



# L'équipe municipale et les différentes commissions

M. le Maire est président de plein droit de toutes les commissions.



## COMMISSION APPELS D'OFFRES & MARCHÉS PUBLICS

TITULAIRES	Vincent COPIN
Alain MORINIÈRE	Didier HUMEAU
Christian DAVID	Jean-Claude LECHAT
Maurice MARSAULT	Nicolas MARTIN
Didier MINGOT	Catherine ROZE
Anne-Chantal VINCENT	

## COMMISSION JEUNESSE, SPORTS & VIE ASSOCIATIVE

TITULAIRES	Vincent COPIN
Hervé GARREAU, Adjoint	Zhor DELAHAIE
Florence DABIN	Loïc GUITET
Isabelle BARDOUIL	Didier HUMEAU
Guillaume BILLAUD	Alice LAZAR

## COMMISSION CADRE DE VIE & URBANISME

TITULAIRES	Jean-Claude LECHAT
Alain MORINIÈRE, Adjoint	Maurice MARSAULT
Jacques BARRE	Nicolas MARTIN
Guillaume BILLAUD	Didier MINGOT
Vincent COPIN	Anne-Chantal VINCENT
Loïc GUITET	Franck BERTAUD, membre invité
Didier HUMEAU	

## COMMISSION CULTURE

TITULAIRES	Gérard RAMIREZ
Marie-Claude ROCHAIS, Adjointe	Catherine ROZE
Christian DAVID	<b>MEMBRES EXTRA-MUNICIPAUX</b>
Jacques BARRE	Noëlle ROUSSEAU
Alice LAZAR	Emmanuelle BROSSIER
	Angélique SUTEAU

## COMMISSION FINANCES, PERSONNEL & AFFAIRES GÉNÉRALES

TITULAIRES	Hervé GARREAU
Christian DAVID, Adjoint	Marie-Claude ROCHAIS
Alain MORINIÈRE	Mélanie CHENE
Marie-Noëlle JOBARD	Vincent COPIN
Florence DABIN	Nicolas MARTIN

## MEMBRES DU CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS, dont M. Alain PICARD, Maire, est le Président, est constitué selon le tableau ci-dessous :

MEMBRES ÉLUS	MEMBRES EXTÉRIEURS
M. -Noëlle JOBARD, Adjointe	Denise TORRES
Isabelle BARDOUIL	Brigitte BENESTEAU
Hélène BOUCHET	Huguette BROSSIER
Zhor DELAHAIE	Elisabeth HUMEAU
Séverine RIPOCHE	Yvette PERDRIAU
Catherine ROZE	Claire COPIN

## COMMISSION COMMUNICATION

TITULAIRES	Bettina BOSSARD
Florence DABIN, Adjointe	Mélanie CHENE
Marie-Noëlle JOBARD	Nelly GIRARD
Guillaume BILLAUD	Catherine ROZE

TOUTES LES INFOS SUR...

Budget

Fabrication des masques en tissu

Espace Senghor



3



19



11



## Le budget

Comme chaque année, il convient d'examiner en premier lieu la réalisation du budget de l'année écoulée afin de mieux se projeter sur l'année en cours.

### FINANCES COMMUNALES 2019 (comptes de gestion et administratif votés le 11/06/2020)

L'analyse du réalisé de fonctionnement 2019 fait apparaître par rapport à 2018 une hausse de nos charges de 109.000 € soit +3.86 %, et une baisse de nos produits de 3.800 € soit -0.11 %. (Les produits liés aux remboursements de charges de personnel, sont déduits des charges de fonctionnement).

Ainsi l'exercice 2019 dégage un résultat de fonctionnement de 412.627 € contre 525.844 € en 2018, (-13.217 €) et 582.377 € en

2017, auquel on rajoute une somme de 100.000 € prélevée sur le résultat 2018, soit 512.627 €.

La CAF (capacité d'autofinancement brute : différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement (neutralisation de la dotation aux amortissements) d'un montant de 717.363 € sur 2018, s'élève à 730.323 € en 2019, soit une hausse de 12.960 €.

#### ÉVOLUTION RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT ET C.A.F.

	RÉALISÉ 2018	BUDGET 2019	RÉALISÉ 2019	VARIATION	VAR %
Dépenses	2 871 736	3 034 859	3 044 624	172 888	
Remboursement de personnel	-35 166	-29 140	-98 593	-63 427	
<b>Dépenses avec remb.personnel</b>	<b>2 836 570</b>	<b>3 005 719</b>	<b>2 946 032</b>	<b>109 462</b>	<b>3,86%</b>
Recettes	3 397 580	3 316 859	3 457 252	59 672	
<b>Recettes hors remb.personnel</b>	<b>3 362 414</b>	<b>3 287 719</b>	<b>3 358 659</b>	<b>-3 755</b>	<b>-0,11%</b>
<b>Excédent de fonctionnement 2019</b>	<b>525 844</b>	<b>282 000</b>	<b>412 627</b>	<b>-113 217</b>	<b>-21,53%</b>
Excédent fonctioent. 2018 reporté		100 000	100 000	100 000	
<b>Résultat de fonctionnement 2019</b>	<b>525 844</b>	<b>382 000</b>	<b>512 627</b>	<b>-13 217</b>	<b>-2,51%</b>
<b>C.A.F.</b>	<b>717 363</b>	<b>600 470</b>	<b>730 323</b>	<b>12 960</b>	

### ANALYSE DES VARIATIONS (réalisé 2019 / budget 2019)

512.627 €      382.000 €      130.627 €

#### Éléments positifs

(R = recettes supplémentaires et E = économies)      179.231 €

R	Dépenses imprévues : enveloppe non consommée	61.376 €
R	Droits de mutation	31.000 €
E	Charges de personnel	27.000 €
E	Loyer maison médicale : 6 mois de budgété/1 mois d'activité	24.855 €
R	Produits des services : sports, loisirs	20.000 €
R	Participations Caisse Allocation Familiale	15.000 €

#### Éléments négatifs

(D = dépenses supplémentaires et P = pertes)      50.820 €

P	Opération d'ordre	8.000 €
P	Dotation de solidarité communautaire	11.000 €
D	Sieml : enfouissement réseau télécom	7.000 €
D	Honoraires recrutement médecins	5.220 €
P	FPIC (fonds péréquation intercommunal)	5.200 €
P	Participations communes élèves de l'extérieur	4.400 €



## ÉVOLUTION RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
622 504 €	587 488 €	462 230 €	551 871 €	508 799 €	582 377 €	525 844 €	512 627 €
moyenne 4 ans : 556 000 €				moyenne 4 ans : 532 000 €			

ÉVOLUTION C.A.F. CAPACITÉ AUTOFINANCEMENT							
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
756 211 €	733 296 €	640 140 €	738 977 €	693 180 €	777 553 €	717 363 €	730 323 €
moyenne 4 ans : 717 000 €				moyenne 4 ans : 729 000 €			

Sur les 4 dernières années, nous enregistrons une capacité d'autofinancement moyenne de 729.000 € contre 717.000 € les 4 années précédentes. Les mesures que nous avons mises en place les dernières années (changement de prestataire cantine, participation collège à la restauration scolaire, suivi énergétique, augmentation des taux d'imposition, etc.), associées à la revalorisation des valeurs locatives, ont permis de minorer l'impact des baisses des dotations de l'État sur notre résultat.

Evolution dotations de l'État	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Dotation forfaitaire	747 830 €	717 231 €	638 841 €	551 976 €	494 823 €	473 689 €	456 106 €
Dot Solidarité rurale	45 587 €	48 123 €	52 427 €	54 471 €	56 311 €	59 276 €	57 180 €
Dot nationale péréquation	19 442 €	12 961 €	0 €	0 €			
<b>Sous-Total</b>	<b>812 859 €</b>	<b>778 315 €</b>	<b>691 268 €</b>	<b>606 447 €</b>	<b>551 134 €</b>	<b>532 965 €</b>	<b>513 286 €</b>
Variation annuelle		-34 544 €	-87 047 €	-84 821 €	-55 313 €	-18 169 €	-19 679 €
Variation an %		-4,25 %	-11,18 %	-12,27 %	-9,12 %	-3,30 %	-3,69 %
Variation annuelles cumulées		-34 544 €	-121 591 €	-206 412 €	-261 725 €	-279 894 €	-299 573 €
Variation cumulée sur base 2013		<b>-34 544 €</b>	<b>-156 135 €</b>	<b>-362 547 €</b>	<b>-624 272 €</b>	<b>-904 166 €</b>	<b>-1 203 739 €</b>

Depuis 2014, nous avons perdu 299.573 € de dotations de l'État, dont 19.679 € sur 2019.

Si l'État avait maintenu ses dotations au niveau de 2013, nous serions plus riches de 1.203.000 € à fin 2019.

## Le budget 2020

Le budget 2020 a été arrêté avec un résultat de fonctionnement de 225.000 €, à comparer aux 382.000 € budgétés en 2019, et aux 512.000 € réalisés sur 2019. Nos marges de manœuvre en 2020 ne seront donc pas à la hauteur de l'année dernière.

### ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS PRIS EN COMPTE POUR LE BUDGET 2020 PAR RAPPORT AU RÉALISÉ 2019

#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

##### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**Chapitre 02 - Résultat fonctionnement reporté :** le conseil municipal a voté le 11/06/2020, l'affectation de 100.000€ prélevée sur le résultat de fonctionnement 2019 pour couvrir les charges liées à la pandémie, et à l'incendie criminel de la mairie. Décision Modificative N°1.

##### Chapitre 70 - Produits des services :

Régie bibliothèque : recette nulle cause gratuité. Manque à gagner 1.200 €.

Restauration scolaire : +0.05 cts du repas soit 1.700 € an. (34.000 repas).

**Redevance à caractères de loisirs :** augmentation des recettes du périscolaire suite à prise en compte sur une année complète : +10.000 €.

##### Chapitre 73 - Impôts et taxes :

**Taxes habitation et foncières :** revalorisation des valeurs locatives +0.9 % soit 16.000 € (revalorisation 2018 : 2.20 %) + augmentation des taux d'imposition sur taxes foncières uniquement de 1.50% soit 13.500 €.

**FPIC :** Nous budgétons un impact nul. Sur 2019 impact positif de 29.000 € soit perte de 29.000 € pour 2020.

##### Chapitre 74 - Dotations et participations :

**Dotations de l'État :** sur 2019 -19.700 € pour un budgété à -16.000 €. La prudence nous obligera à budgéter -13.000 € en 2020.

**Dotations de recensement :** 6.978 €

**Autres participations :** les aides de la CAF relatives au périscolaire seront calculées sur une année complète : +5.000 €.

##### Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :

Revenus des immeubles : Loyers maison médicale : 26.952 € contre 1.834 € en 2019 : +25.118 €.



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### Chapitre 11 - Charges à caractère général :

Loyer maison médicale : 61.800 € contre 5.145 € en 2019 (1 mois) soit +56.655 €

Recrutement médecins : 18.000 € contre 5.220 € en 2019.

Maison médicale et L'Exeko : prise en compte de charges supplémentaires à hauteur de 20.000 €. (eau, électricité, chauffage, contrat maintenance, entretien, etc.)

Comptes entretiens : création de lignes pour dépenses liés aux travaux en régie. (**espaces verts** : baronnie, L'Exeko, place Molière, pavage bourg soit 23.000 € **Bâtiments** : 5.900 €). Total 28.900 € neutralisé par une recette de fonctionnement de même montant.

### Chapitres 12 - Charges de personnel :

Indice d'évolution de 1.5% pour intégrer le glissement vieillesse technicité

Personnel accueil périscolaire : sur une année complète.

Personnel recensement, archiviste, CDD bâtiment, CDD espaces verts, CDD voirie, CDD policier, entretien locaux + 135.000 €.

### Chapitre 65 - Autres charges gestion courante :

Subvention Ogec Notre Dame : +8.500 €.

La Galipette : idem 56.000 €

Groupement de l'Èvre : 2.200 € ; jardins et nature 500 € ; bénévoles maison retraite 500 €.

### Chapitre 67 - Charges exceptionnelles :

Enveloppe de 100.000 € pour couvrir charges liées à la pandémie et à l'incendie de la mairie.

## La Fiscalité

Compte tenu des baisses continues des dotations de l'État, et des éléments négatifs sur le FPIC, il a été voté une augmentation des taux d'imposition de 1.50%.

Taxes	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020	Variation	Taux moyen strate 2018
Habitation	15,17 %	15,17 %	15,17 %	0,00 %	14,29 %
Foncier bâti	22,64 %	22,64 %	22,98 %	1,50 %	18,89 %
Foncier non bâti	43,61 %	43,61 %	43,26 %	1,49 %	49,42 %

La C.A.F. budgétée avec prudence sur 2020 s'élèvera donc à 462.535 € contre 730.323 € réalisée en 2019, soit une baisse de 268.000 €. (impact salaires, coûts de fonctionnement L'Exeko, loyers maison médicale).

La stratégie de l'État en matière de baisse des participations aux communes et aux autres collectivités locales reste une source d'inquiétude. La maîtrise des dépenses de fonctionnement s'avère de plus en plus délicate, et incite à plus de rigueur, surtout avec la suppression progressive de la taxe d'habitation, dont la compensation à long terme n'est toujours pas avérée. Concernant l'investissement, après les gros dossiers structurants, nous resterons réactifs aux attentes légitimes de la population et continuerons à investir pour améliorer la qualité de vie de tous. Il est donc indispensable d'entreprendre des projets, certes moins visibles mais tout aussi indispensables afin de maintenir l'attractivité de notre commune. Malgré l'inquiétude relative à la pérennité des diverses dotations de l'État, la Ville s'efforcera toujours d'offrir les meilleurs services à ses administrés tout en maintenant une gestion budgétaire saine et un endettement très raisonnable.

## EMPRUNTS

		€/hab	caf nette	année endettement
Encours bancaire au 31/12/2019	1 543 439	394	597 983	2,58
Encours bancaire au 31/12/2018	1 525 779	390	634 144	2,41
Département 2018 : moyenne commune de 3500 h		762		

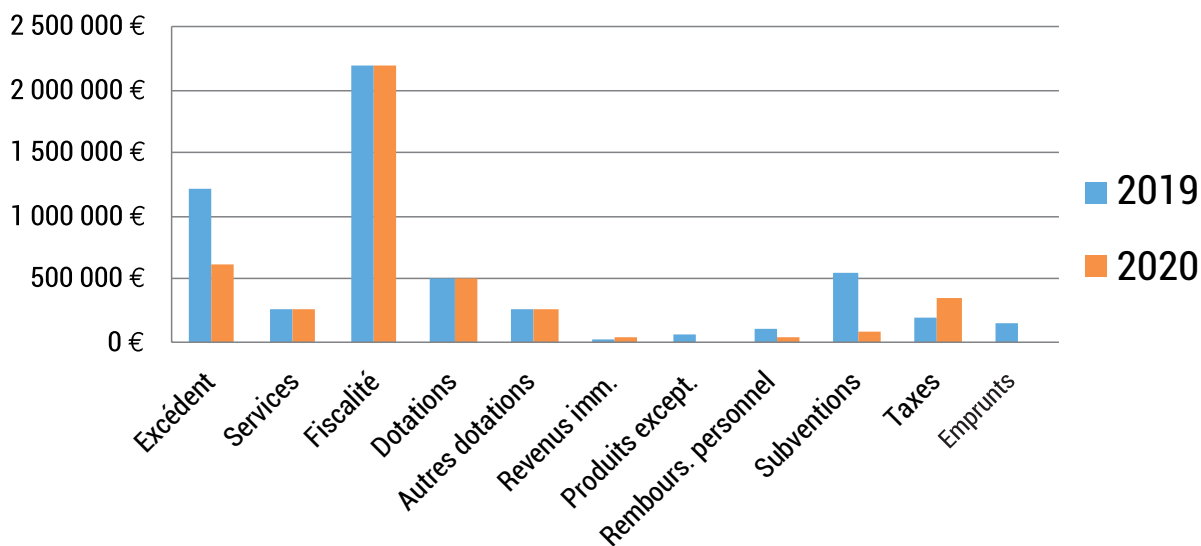
Notre encours bancaire au 31/12/2019 s'élève à 1.543.439 € soit 394 € par habitant à comparer à 762 € (moyenne départementale des communes de la même strate démographique au 31/12/2018).



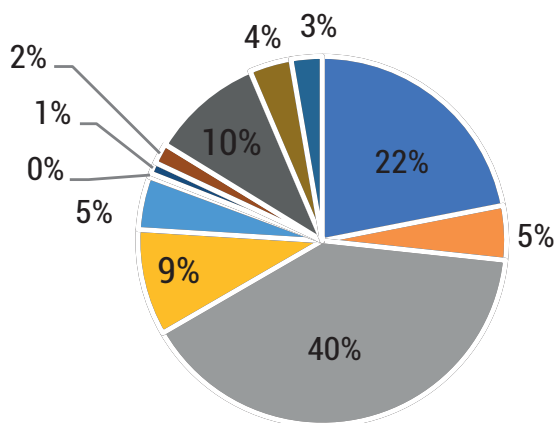
SYNTHÈSE DES CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET DU BUDGET 2020 INTÉGRANT DM N°1

NOS RECETTES	réalisé 2018	budget 2019	réalisé 2019	budget 2020
Excédent à reprendre	645 161 €	1 206 832 €	1 206 832 €	605 581 €
Produits des services	298 798 €	243 070 €	262 895 €	261 400 €
Recettes fiscales	2 174 940 €	2 184 973 €	2 199 305 €	2 199 933 €
Dotations état	532 965 €	517 000 €	513 286 €	500 000 €
Autres dotations	273 964 €	242 729 €	256 268 €	258 207 €
Revenus des immeubles	22 480 €	17 740 €	18 771 €	41 252 €
Produits exceptionnels + cessions	17 871 €	55 500 €	54 856 €	0 €
Atténuation charges personnel	35 166 €	29 140 €	98 593 €	44 612 €
Subventions	9 727 €	591 635 €	541 635 €	77 000 €
Remboursement de tva	174 207 €	175 000 €	185 305 €	324 000 €
Taxe aménagement	16 186 €	15 000 €	17 261 €	15 000 €
Emprunts	1 000 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €
Opérations d'ordre	247 481 €	662 177 €	325 747 €	492 985 €
<b>Total des recettes</b>	<b>5 448 946 €</b>	<b>6 090 796 €</b>	<b>5 830 752 €</b>	<b>4 819 970 €</b>

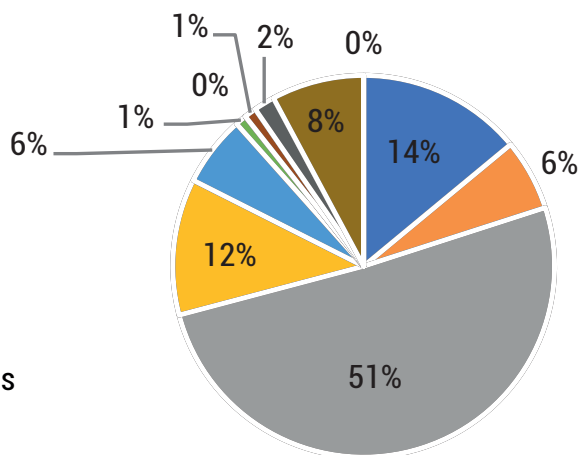
NOS RECETTES



RECETTES 2019



RECETTES 2020

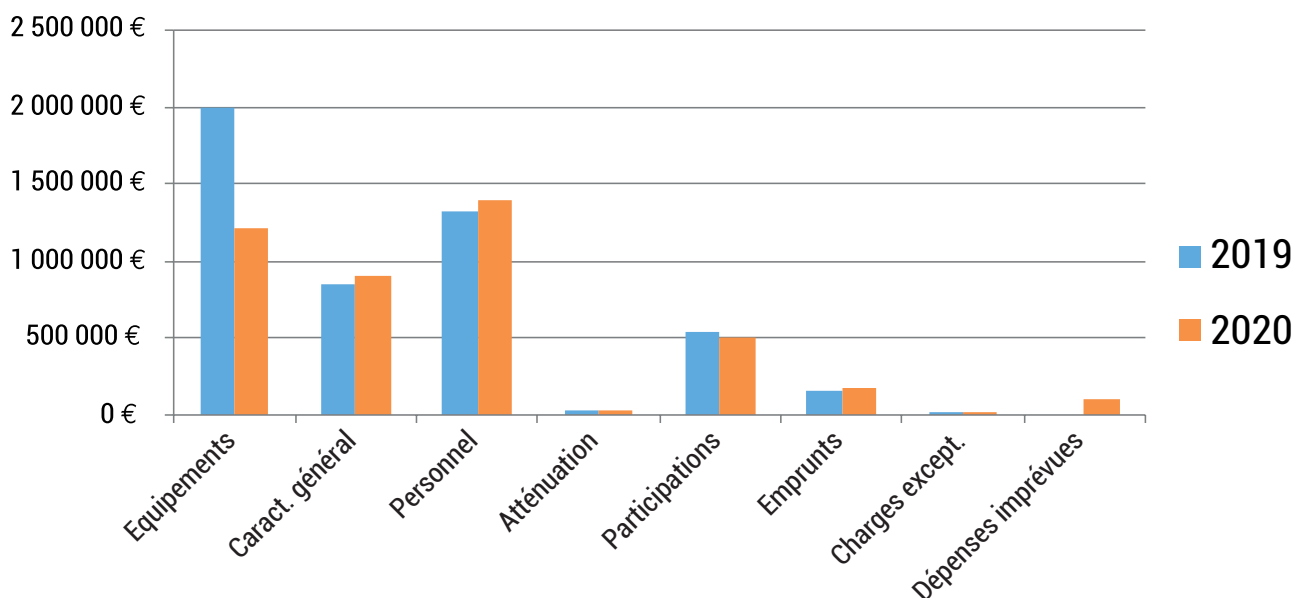




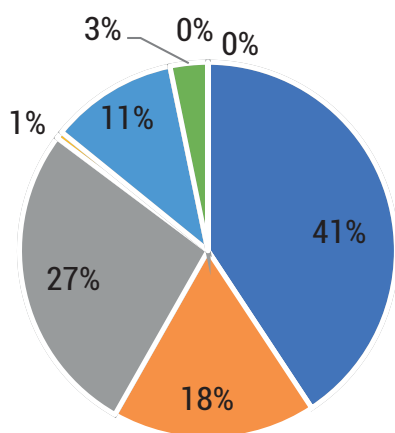
SYNTHÈSE DES CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET DU BUDGET 2020 INTÉGRANT DM N°1

NOS DÉPENSES	réalisé 2018	budget 2019	réalisé 2019	budget 2020
Dépenses d'équipements	1 237 635 €	2 479 230 €	1 994 928 €	1 206 216 €
Charges à caractère général	891 277 €	886 973 €	857 503 €	912 008 €
Charges de personnel	1 257 564 €	1 281 020 €	1 323 242 €	1 404 390 €
Atténuation de produits	31 089 €	31 500 €	30 194 €	31 500 €
Contributions et participations	473 918 €	526 820 €	534 564 €	498 171 €
Remboursement emprunts	103 150 €	160 700 €	158 691 €	173 700 €
Charges exceptionnelles	0 €	1 000 €	302 €	1 000 €
Dépenses imprévues fonctionnement		61 376 €		100 000 €
Opérations d'ordre	247 481 €	662 177 €	325 747 €	492 985 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 242 115 €</b>	<b>6 090 796 €</b>	<b>5 225 171 €</b>	<b>4 819 970 €</b>

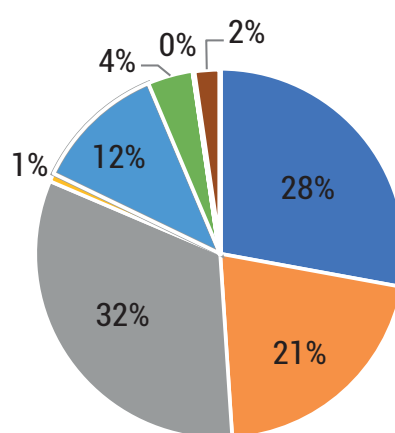
NOS DÉPENSES



DÉPENSES 2019



DÉPENSES 2020



CHRONOLOGIE

30/01/2020  
vote du budget : 4.683.788 €

11/06/2020  
vote du compte administratif : 605.581 €

11/06/2020  
vote décision modificative n°1 : 136.181 €

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	réalisé 2017	budget 2018	réalisé 2018	budget 2019
Participation boulevard de la Baronnerie	0 €	200 000 €		200 000 €
Acquisition terrain déchetterie	0 €	0 €		120 000 €
Acquisition déconstruction bâtiment rue Fizeau				77 350 €
Église	34 720 €	85 000 €	13 421 €	71 000 €
Balayeuse boxer master				67 700 €
Réserves pour investissements imprévus		84 183 €		85 864 €
Mobiliers et matériels l'Exeko et bibliothèque		95 300 €	42 141 €	23 000 €
Espace intergénérationnel l'Exeko	217 926 €	1 364 000 €	1 556 627 €	18 000 €
Enfouissement réseaux rue Tessedre	0 €	30 600 €	13 237 €	15 000 €
Accessibilité PMR bâtiments communaux	7 112 €	15 000 €		15 000 €
Urbanisme	0 €	12 100 €		12 100 €
Ferme Baronnerie		10 000 €		10 000 €
Mur stade route de Bégrolles	45 051 €	0 €	20 917 €	3 100 €
Restructuration bibliothèque		109 000 €		
Études prospectives bâtiments communaux	0 €	40 000 €		
Sécurisation route de Bégrolles	170 212 €	4 700 €	707 €	
Complexe sportif - stabilisé	31 529 €	0 €		
Étanchéité et isolation salle sports n°2	141 637 €	0 €		
Participation terrain maison médicale	128 100 €	0 €		
Structure jeux enfants	143 172 €	0 €		
<b>Sous-total investissements ponctuels</b>	<b>919 459 €</b>	<b>2 049 883 €</b>	<b>1 647 050 €</b>	<b>718 114 €</b>
Acquisitions matériels tous services	117 325 €	281 573 €	267 365 €	199 006 €
Travaux sur bâtiments	55 388 €	45 450 €	40 775 €	98 296 €
Travaux espaces verts	17 305 €	14 324 €	5 812 €	53 300 €
Programme de voirie	52 057 €	58 000 €	33 927 €	117 500 €
Eclairage public	76 101 €	30 000 €		20 000 €
<b>Sous-total investissements récurrents</b>	<b>318 177 €</b>	<b>429 347 €</b>	<b>347 879 €</b>	<b>488 102 €</b>
<b>Total</b>	<b>1 237 635 €</b>	<b>2 479 230 €</b>	<b>1 994 929 €</b>	<b>1 206 216 €</b>

**Le financement en sera principalement assuré par :**  
 Les excédents 2019 de fonctionnement (412.000 €) et investissement (92.953 €).  
 La capacité d'autofinancement prévisionnelle 2020 de 462.535 €

L'octroi de subventions de 77.000 € relatives à l'Exeko, bibliothèque et désherbeuse.  
 Le FCTVA, la taxe d'aménagement à hauteur de 339.000 €. Pas d'emprunt sur 2020.

## May Infos

Vous ne trouvez pas régulièrement le bulletin municipal dans votre boîte à lettres ou vous connaissez un voisin qui rencontre le même désagrément. Sachez que des exemplaires sont toujours disponibles en Mairie.

**SYNERGENCE** : Le journal est en ligne toutes les semaines sur le site Internet du MAY-SUR-ÈVRE dans la rubrique « Intercommunalité ».

N'hésitez pas à les demander. Le May Infos est aussi disponible sur le site internet : [www.lemaysurevre.com](http://www.lemaysurevre.com)  
 Vous pouvez adresser vos remarques et suggestions concernant le bulletin municipal, LE MAY INFOS à la Mairie par courrier ou par mail : [communication@lemaysurevre.com](mailto:communication@lemaysurevre.com)



# État Civil

## NAISSANCES

26 octobre	Robine LE GUELVOUT
9 novembre	Aniya BAUBRY
15 novembre	Owen DEKER
24 novembre	Marius CHAUVIRE
18 décembre	Lenny PICHON
20 décembre	Emma DURAND
23 décembre	Inès GOUGEON
4 janvier	Nolan MARTIN
13 janvier	Valiha RAMANAKORAISINA
18 janvier	Tom SEVAULT
24 janvier	Elyo FRADIN
7 février	Emmy DELAHAIE
8 février	Luna BOSSOREILLE
13 février	Joyce SANCHEZ MÉTAYER
14 février	Rose THIBAUD
19 février	Juliette DEVANNE
12 mars	Timéo TESSON
20 mars	Eliott ALLARD
28 mars	Mathéo JALLET
1 <sup>er</sup> avril	Côme LECOMTE
29 avril	Aismé DAVIAUD
12 mai	Charles et Gabin BRUNEAU

## MARIAGE

30 mai Karine LIBEAU et Fabrice CHENE

## DÉCÈS

17 octobre	Georges BROSSIER
4 novembre	Gérardine GILBERT épouse LÉGER
15 novembre	Yannick GARNIER
18 novembre	Paul BARON
28 novembre	Georges TRICOIRE
29 novembre	Anne COINTRE épouse BOSSARD
13 décembre	Marie ROCHARD épouse BENESTEAU
21 décembre	Viviane MAILLET épouse BOSSARD
27 décembre	Steven BOURASSEAU
6 janvier	Odile LEFORT épouse BIZON
10 janvier	Emilienne DENÉCHEAU épouse LELAURE
14 janvier	René TRICOIRE
4 mars	Gilberte GIRARDEAU épouse CHUPIN
6 mars	Suzanne PAUTONNIER épouse BORDET
9 mars	Yves BARON
18 mars	Jeanne BANCHEREAU épouse TRICHET
29 mars	Marcelle LION épouse CASSIN
29 mars	Micheline BECQUET épouse GALLARD
3 avril	Joachim RIVET
4 avril	Marie-Thérèse BROSSIER épouse CHÉNE
5 avril	Marie-Thérèse MUSSET épouse RAIMBAULT
11 avril	François CAIVEAU
17 avril	Françoise ROBYN épouse GUIGNARD
2 mai	Henri PIOUS
8 mai	Joseph MOREAU
10 mai	Marie AUDOUIN épouse BOS



## La salle inFormatique « DÉCLIC »

**La salle Déclic sera ouverte en Septembre au sein de l'Exeko !!!**

Des ordinateurs sont mis à disposition pour utiliser Internet et obtenir des conseils sur l'utilisation de son ordinateur, de tablettes, smartphones...

Les horaires d'ouverture sont : le mercredi de 9h à 12h et 1 samedi sur 2 de 9h à 12h (planning affiché à l'Exeko).

Des cours sont aussi proposés. (En fonction des mesures gouvernementales liées à l'état sanitaire, ceux-ci pourront être modifiés, reportés ou annulés.)

THÈME	DESCRIPTION	DATE ET HORAIRES
Les appels en visio	Quels logiciels choisir : skype, whats'app, jitsi, zoom, itshello... Comment bien les utiliser ?	Mercredi 9 et 16 septembre 2020 de 10h à 11h30
Les photos	Comment les transférer du téléphone à son ordinateur ? Comment les classer, les modifier ?	Mercredi 23 et 30 septembre 2020 de 10h à 11h30
Les tablettes	Comprendre le fonctionnement des tablettes. Apprendre à bien les utiliser.	Mercredi 7 et 14 octobre 2020 de 10h à 11h30

L'inscription se fait :

- A l'accueil de l'Exeko : **les mardis après-midis et vendredis après-midis**
- Par mail : [animation@lemaysurevre.com](mailto:animation@lemaysurevre.com)
- Par téléphone : **06 17 32 39 57**

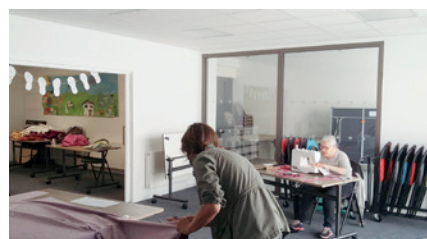
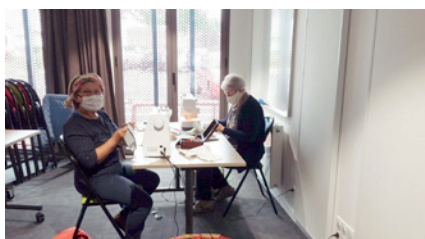
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Thomas BROCHARD** via les coordonnées ci-dessus.



## Fabrication des masques en tissu



A l'initiative de deux habitantes du May-sur-Èvre, 25 couturières se sont proposées bénévolement chez elles ou à l'EXEKO pour fabriquer plus de 600 masques en tissu en s'appuyant sur les modèles AFNOR. Ils ont été ensuite distribués auprès des résidents du foyer logement et de l'EHPAD, des personnes atteintes de maladies chroniques, des bénéficiaires de l'ADMR. **Un grand merci à toutes ces personnes volontaires**, qui pour certaines ont émis l'idée de créer prochainement une association de couture. N'hésitez pas à vous rapprocher du service animation de l'EXEKO si vous êtes intéressé par ce projet.



TOUS LES LUNDIS  
DE 9H15 À 10H30  
ET DE 10H45 À 12H  
2 NIVEAUX  
SALLE DE SPORTS 1

### MULTISPORTS SENIORS

JEUX COLLECTIFS ET DE RAQUETTES ADAPTÉS /  
ACTIVITÉS D'ORIENTATION / TIR À L'ARC /  
ATELIERS / JEUX ADRESSE... ETC...

CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE  
TARIFS : 90€ L'ANNÉE / 110€ (HORS COMMUNE)

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION AU TRIMESTRE OU À L'ANNÉE  
INSCRIPTIONS LE LUNDI 7 SEPTEMBRE À 9H30, SALLE DE SPORT N°1  
CONTACT: MAGALIE DILLIEUX 06.25.04.37.89

Faire du sport  
en s'amusant et  
sans esprit de  
compétition

### MULTISPORTS LOISIRS ADULTES

MARDI SOIR  
de 20h à 21h30

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS LE MARDI 8 SEPTEMBRE  
à 19h30, salle de sport n°2

Service animations sportives L'EXEKO / Magalie DILLIEUX 06.25.04.37.89  
TARIFS : 90€ (commune), 110€ (hors commune)



## Éveil sportif

Mercredi :

- de 9h15 à 10h15 : enfants nés en 2014
- de 10h15 à 11h15 : enfants nés en 2015
- de 11h15 à 12h15 : enfants nés en 2016

Tarifs : **70 € (commune), 90 € (hors commune)**. Inscriptions encore possibles **sous réserve des places disponibles**. Encadrement : éducateurs sportifs diplômés d'État.

## École Municipale des Sports

Jeudi :

- de 17h à 18h15 : enfants nés en 2012 et 2013
- de 17h à 18h30 : enfants nés en 2010 et 2011
- pédibus possible dès la sortie d'école (10 € l'année)

Tarifs : **80 € (commune), 100€ (hors commune)**. Inscriptions encore possibles **sous réserve des places disponibles**. Encadrement : éducateurs sportifs diplômés d'État.

Renseignements : service animation L'EXEKO  
Magalie DILLIEUX – 06 25 04 37 89  
[animationsportive@lemaysurevre.com](mailto:animationsportive@lemaysurevre.com)

## Partagez vos vacances Devenez Famille de vacances



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

Contact :  
Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers  
Par téléphone : **02 41 88 85 65**  
Par mail : [maineetloire@secours-catholique.org](mailto:maineetloire@secours-catholique.org)

## Chenilles processionnaires



La processionnaire du pin est une espèce de papillon surtout connue pour ses chenilles. Nommées d'après leur mode de déplacement en file indienne, celles-ci se nourrissent des

aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant un affaiblissement important des arbres et des allergies chez certaines personnes exposées aux soies des chenilles.

La prévention des risques sanitaires, occasionnés par ces chenilles, nécessite une vigilance et une information de chacun sur l'exposition aux risques d'urtication. De simples gestes comme « NE PAS TOUCHER LES CHENILLES » ou le port d'équipements individuels de protection adaptés lors de la taille des végétaux suffisent à limiter le risque d'expositions aux poils urticants.

En situation de stress, les chenilles libèrent leurs poils microscopiques urticants qui se retrouvent en suspension dans l'air ambiant. L'homme (les enfants en particulier) ou l'animal se retrouve en situation de contact direct ou indirect (poils provenant des chenilles ou des nids abandonnés) avec des réactions plus ou moins importantes selon la sensibilité et l'allergie développée par chaque individu. > Contact avec la peau : plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses et sensation de brûlures, qui peuvent durer quelques heures ou quelques jours.

Chez les animaux, chiens et chevaux sont les plus vulnérables. Les poils urticants peuvent provoquer des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue. > Contact avec les yeux : pourtour des yeux et paupières rouges et enflées, yeux larmoyants, inflammations sévères pouvant entraîner une baisse de la vision, voire une cécité si un poil urticant pénètre dans les tissus oculaires. > En lien avec le système respiratoire : allergies violentes pour les personnes présentant des difficultés respiratoires (asthme). ATTENTION : Se gratter ou le frottement de vêtements disperse les poils urticants, les casse, libère leur substance allergisante, augmentant ainsi les démangeaisons.

Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie : un chien atteint à la langue, qu'il peut avoir utilisée pour lécher les démangeaisons sur son corps, s'il n'est pas soigné rapidement par des fortes doses de cortisone, risque alors la nécrose de la langue. Il ne pourra donc plus se nourrir.

Il est important de rincer la langue et la bouche du chien avec de l'eau propre, sans frotter, ce qui briserait les poils urticants de la chenille et qui libérerait ainsi plus de toxines, aggravant l'état de l'animal.

Si des propriétaires privés ont sur leur propriété des arbres susceptibles d'être infestés, vous pouvez prévenir la mairie. Vous devrez ensuite remplir un document pour que la FDGDON intervienne.



## Civilités

La qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect, de la politesse et courtoisie. Si nous avons le droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celui de notre voisin. Malheureusement ces règles simples de bon sens ne suffisent pas parfois. D'où la nécessité de prendre des arrêtés.

### JARDINIERS ET BRICOLEURS



#### Les horaires à respecter

Chaque année, lors de l'arrivée de la belle saison, les fenêtres s'ouvrent et le besoin de travailler à l'extérieur se fait sentir.

Attention de **ne pas gêner le voisinage** avec le bruit des tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur, à explosion, tronçonneuses, scies...

Un arrêté **préfectoral** du 30 décembre

1999 fixe les **horaires à respecter**.

Les **travaux** de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore des machines utilisées ne peuvent être **effectués que** :

- Du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

### DÉPÔTS SAUVAGE DE DÉCHETS

Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets ?

**OUI**, Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. (R 635-8 du code pénal).

### CIRCULATION DES CHIENS SUR LA COMMUNE

**Rappel des principales dispositions de l'arrêté municipal du 17 octobre 2014 :**

- **Article 1.** – Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune, les chiens devront être impérativement tenus en laisse.
- **Article 5.** – D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique.
- **Article 6.** – Les services de police ainsi que ceux de gendarmerie ont compétence pour constater les infractions au présent arrêté. Outre à des peines d'amende, les propriétaires s'exposent à la capture et la mise en fourrière de l'animal.

### CROTTE DE CHIENS



Ramasser les déjections de son animal est un geste civique, écologique mais aussi un respect pour son animal, pour la commune et pour ses habitants. Ramasser les crottes de son animal est une responsabilité. C'est un geste simple et rapide, une habitude qui doit s'installer.

## STATISTIQUES

### Urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019 :

Déclarations préalables : **43 dossiers** déposés

Permis de Construire : **17 dossiers** déposés

### AIDES SOCIALES

Si vous percevez une petite retraite, vous pouvez peut-être bénéficier des allocations (logement...) ou de l'aide sociale. **Renseignez-vous auprès de la mairie au 02 41 63 80 20.**

### VIGILANCE ARNAQUES

#### ALERTE ARNAQUE EN TOUT GENRE !

notamment au nettoyage de toitures. Après la sortie du confinement, des sociétés peu scrupuleuses proposent des prestations de nettoyage de toiture et autres travaux relatifs à l'habitat, en faisant le forcing auprès de publics fragiles. Au mépris du respect des gestes barrières, ils s'introduisent aux domiciles de ces personnes et finissent par faire signer des bons de commande aux prix exorbitants.

Si vous êtes victime de ces pratiques, sachez que vous disposez d'un délai de 2 semaines pour vous rétracter, or ces sociétés peu scrupuleuses n'hésitent pas à prendre rendez-vous dès la signature de la commande, ce qui est illégal. **Ces pratiques doivent cesser. Faites circuler cette information autour de vous, en pensant notamment aux personnes les plus fragiles.**

### ELECTIONS

#### Vous voulez connaître votre situation électorale ?

Chaque électeur peut accéder à ce service sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

#### Vous êtes nouvel arrivant ?

Avez-vous pensé à vous faire inscrire sur la liste électorale ? Vous devez retirer une demande d'inscription en Mairie, y joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de votre pièce d'identité. Vous pouvez également déposer votre demande d'inscription en ligne, sur les sites [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), quelle que soit votre commune de résidence.



## Brûlage des végétaux

L'arrêté de référence est celui pris par le préfet de Maine-et-Loire le 23 février 2013.

**Article 3 :** ... Le brûlage des végétaux à l'air libre, y compris en incinérateur de jardin, est **INTERDIT** en tout temps, tout lieu, toutes circonstances et est passible d'une amende de 450 €. (Circulaire ministérielle du 18/11/2011). Cette interdiction vaut pour les particuliers, les établissements publics et les entreprises du paysage.

De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent engager votre responsabilité, pour nuisances olfactives.

**Article 5 :** « tout brûlage à l'air libre de matières autres (que déchets végétaux) est formellement **INTERDIT** ».

Des dérogations sont prévues pour les agriculteurs, propriétaires forestiers et particuliers pour le brûlage des déchets végétaux secs issus d'une production personnelle. Mais ce brûlage n'est toléré **qu'en dehors des zones urbaines** et que pendant certaines périodes de l'année ; **en aucun cas dans l'agglomération.**

« Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km », peut-on lire sur le site de l'Ademe. Faute de vent, cette pollution n'en sera que plus concentrée. Cette situation atmosphérique amplifie les risques respiratoires des personnes fragiles, particulièrement vulnérables en ces temps de pandémie.



## Marché

Chaque mercredi, des commerçants vendent fruits et légumes, poissons, fromages, miel, pommes, vêtements et chaussures... de 8h30 à 12h30 sur la place de la République.



## Nouveau médecin à partir du 1<sup>er</sup> juillet



Daniel PARMENTIER  
**MAISON MÉDICALE,**  
6 rue Simone Veil  
Tél. 07 88 13 99 30

Ferme en conversion BIO

**GAEC Chantecaille**  
LE MAY-SUR-ÈVRE

Contactez-nous au  
06 50 92 38 73

VENTE DE FROMAGES DE CHÈVRES, MIELS, VIANDES, ŒUFS, FRUITS & LÉGUMES, VIANDES, SAUCISSONS, TERRINES...

**Pierre Alexandre & René Paul DENNEMONT**  
laferme@gaec-chantecaille.fr  
Lieu dit Chantecaille - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE  
**NOUVEAUX horaires d'ouverture :**  
le mercredi et le vendredi après-midi de 15h à 19h - le samedi de 9h à 17h

[www.gaec-chantecaille.fr](http://www.gaec-chantecaille.fr)    
Boutique en ligne



**MAGNÉTISEUSE**  
**Vanessa DIÉT**  
**07 87 08 08 59**  
Le May-sur-Èvre

**Stany DOL**  
Certifiée 2020 Paris à l'école Richard Cross

Coach & Formatrice Vocale  
Prise de parole en public  
Chant - Chorale entreprise

  **06 52 81 82 88**  
[stanydol.coachvocal@gmail.com](mailto:stanydol.coachvocal@gmail.com)





### AVEZ-VOUS REÇU LE CHÈQUE ÉNERGIE ?



Le **chèque énergie** est une aide de l'État qui vous permet de payer vos factures d'énergie (électricité, gaz...).

Si le montant du chèque énergie est **supérieur** à celui de votre facture ou mensualité, la différence sera déduite de vos prochains paiements.

Il est attribué par l'État et envoyé par courrier aux bénéficiaires selon le revenu fiscal et la composition du foyer.

### COMMENT REMETTRE VOTRE CHÈQUE ÉNERGIE À EDF ?

EN LIGNE SUR : [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)

- Découvrez sur la gauche le N° de chèque et sur la droite le code en grattant la partie grise
- Renseignez votre N° client et N° de compte



**C'EST RAPIDE ET GRATUIT !**

PAR COURRIER À : **EDF TSA 81401 87014 LIMOGES CEDEX 1**

- Détachez votre chèque
- Photocopiez votre dernière facture EDF



### LE CHÈQUE ÉNERGIE OU L'ATTESTATION VOUS DONNENT DROIT À DES PROTECTIONS :

Ouverture de contrat gratuite si vous emménagez dans un nouveau logement.

Réduction de 80% des frais d'intervention pour impayé.

Maintien de la puissance souscrite en cas de difficultés de paiement pendant la période hivernale (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars).

Relances plus espacées c'est plus de temps pour régler vos factures en cas d'impayé.

### COMMENT BÉNÉFICIER DES PROTECTIONS ASSOCIÉES AVEC EDF ?

Vous avez remis votre chèque énergie à EDF pour payer une facture ? Vos protections sont automatiquement activées aucune autre démarche à faire !

Vous avez déjà remis votre chèque énergie à un autre fournisseur d'énergie ? Pour activer vos protections, transmettez votre attestation rapidement en ligne à EDF sur [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr) ou par courrier accompagnée d'une photocopie de facture EDF récente à : EDF - TSA 81401 - 87014 LIMOGES CEDEX 1

**VOUS POUVEZ UTILISER LE CHÈQUE ÉNERGIE ET/OU L'ATTESTATION DÈS RÉCEPTION !**



Retrouvez toutes ces informations sur [edf.fr](http://edf.fr)

## T.P.M.R.

Des bénévoles de la commune du May-sur-Èvre peuvent transporter les personnes valides pour des rendez-vous médicaux, faire ses courses...

Certaines personnes ne peuvent malheureusement plus être transportées via le transport solidaire. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, d'autres solutions de transports existent notamment le T.P.M.R. (transport pour les personnes à mobilité réduite).

Ce service est ouvert de plein droit aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion invalidité (anciennement carte d'invalidité) dont le taux est supérieur à 80 %. Pour les personnes non-titulaires de la CMI invalidité ou dont le taux est inférieur à 80%, l'admission est conditionnée à leur situation médicale ainsi qu'à leurs ressources du revenu fiscal de référence pour une période de 3 ans.

Chaque personne souhaitant être admise au service T.P.M.R. doit remplir un dossier d'admission et joindre un certificat médical complété par son médecin. Une fois par mois, La Commission d'admission étudie ensuite le dossier selon des critères médicaux et financiers et détermine si la personne a le droit ou non d'accéder au service T.P.M.R..

Ces dossiers sont à disposition dans les Mairies de chaque commune de l'agglomération ou sur simple demande auprès de Transports Publics du Choletais (TPC).

Il répond à tous les besoins de déplacements sur l'agglomération choletaise. Ces déplacements s'effectuent après réservation, en taxi ou avec un véhicule aménagé.

Les déplacements peuvent avoir lieu du **lundi au samedi de 7h à minuit, les dimanches et jours fériés de 13h à minuit**. Le carnet de 10 tickets est vendu au prix de 15.60 €.



Pour plus d'informations : **Quentin LEMIERE (Éducateur diplômé Marche Nordique depuis 5 ans)**



**Isabelle Douillard**  
Naturopathe

Conseil en nutrition - Gestion du stress - Réflexologie plantaire  
Soins énergétiques - Massage amma assis

**06 62 04 79 40**  
6 rue Simone Veil - 49122 Le May-sur-Evre

isadouillard.trefle@sfr.fr - Isabelle Douillard Trèfle





## APEL École Notre-Dame

Bonjour,

Nous traversons une période à laquelle nous n'étions pas préparés, j'espère que chacun d'entre vous la vit au mieux.

L'école a fermé ses portes pendant 2 mois et nous, comme nos enfants, avons dû apprendre à vivre autrement. Ce que nos enfants ont très bien compris, ils ont réussi à gérer cette situation au mieux. Aujourd'hui nous avons la possibilité de nous déplacer plus librement, mais il ne faut pas relâcher les efforts faits au cours de ces 2 mois. Au contraire, il faut persévérer dans ces nouvelles habitudes de consommation et de mode de vie. Réfléchissons à la planète que nous voulons laisser à nos enfants, il ne faut pas qu'ils prennent l'habitude de vivre parmi ces pandémies. De plus il est important de poursuivre cette solidarité, de ce plaisir d'être ensemble qui sont ressortis de ce confinement, en prenant soin des autres, et tout particulièrement de nos proches. Prenez soin de vous.

Pour en revenir à notre association, son activité comme tout le reste a été mise en stand by, plusieurs événements ont du être annulés, qui avaient pour but de nous réunir et de partager de bons moments ensemble. Mais tout cela n'est que partie remise, nous réfléchissons à un moyen de nous réunir dans les meilleures conditions possibles pour nous et nos enfants, pour prendre du plaisir à être ensemble. Cela ne pourra sans doute pas se faire pour cette année scolaire mais si les choses continuent à s'améliorer dans ce sens, nous pourrions l'espérer pour la rentrée de septembre.

Alors que chacun poursuive ses efforts et profite de son entourage en attendant des jours meilleurs. À très bientôt.

Émilie GABORIAU - Tél. 06 27 84 68 65

**Philippe PINEAU, directeur**

École Privée Notre Dame - 57 rue Saint-Louis

Tél. 02 41 63 82 52

lemay.notredame@ec49.fr



## École Jean Moulin

### UNE SECONDE RENTRÉE !

Le 12 mai 2020, certains enfants ont repris le chemin de l'école après 2 mois d'école à la maison. C'est avec un peu d'appréhension mais aussi beaucoup de plaisir que les enseignants ont retrouvé certains de leurs élèves, en petits groupes.



Les enfants ont bien compris et intégré les nouvelles règles de l'école. Voici ce que disent des élèves de maternelle : « On n'a plus le droit de se toucher ou de se faire des bisous. On a chacun une table et une barquette avec du matériel et tout ce qu'on touche doit être désinfecté. Les parents restent dehors, ils n'ont plus le droit de rentrer dans la classe le matin pour travailler avec nous. Sur la cour, on est séparé quand on se range, on s'éloigne du copain qui est devant. Par contre, on n'a pas retrouvé tous nos copains ! ».

Les élèves et l'équipe enseignante sont vraiment ravis de ce retour même s'il n'est que partiel et apprécient de pouvoir à nouveau échanger directement et non plus seulement en virtuel ou par mail...

### Retour sur l'année scolaire 2019/2020

### LE PROJET DES CM2 POUR LE PARLEMENT DES ENFANTS

Le 27 janvier 2020, les élèves de CM1/CM2 de M. Boisdrion ont accueilli dans leur classe la députée de la sixième circonscription Nicole Dubré-Chirat dans le cadre du projet « Le parlement



des enfants ». Elle est venue expliquer son travail de députée à l'Assemblée nationale et dans sa circonscription. Les enfants ont ainsi pu poser librement les questions qui les intriguaient sur la fonction de député. Pendant les jours qui ont suivi, ils ont travaillé, réfléchi et rédigé une proposition de loi sur le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes.



Malheureusement, leur proposition n'a pas été retenue par le jury académique. Malgré tout, ce projet leur a permis de réfléchir sur un thème très actuel et plus particulièrement sur la mixité dans les activités sportives.

### LES ATELIERS PHILO

Une intervenante de l'association SEVE a proposé aux élèves de la classe de CE2 un cycle de 5 séances d'ateliers philo. Ils étaient précédés de petits exercices de pratique de l'attention. Ces ateliers avaient pour but de favoriser la pensée critique des élèves en les aidant à raisonner par eux-mêmes, à percevoir et maîtriser leurs émotions, à développer leur créativité par le dialogue en groupe... Plusieurs sujets ont été abordés : le bien, le mal, la peur, le bonheur ou encore le silence. Les enfants ont été à l'écoute et participatifs lors de ces échanges. Ils ont su tirer un réel bénéfice de ces ateliers.

### PORTES OUVERTES

Juste avant la fermeture des écoles le 16 mars 2020, notre école a pu maintenir ses Portes Ouvertes organisées le 14 mars afin d'accueillir familles actuelles et nouvelles pour une visite des différentes classes et un échange avec les enseignants. Pour cette occasion, les œuvres artistiques des élèves étaient exposées dans les couloirs de l'école.

Ce moment très convivial a aussi été l'occasion d'organiser le « Festival du livre » : tous ceux qui le souhaitaient pouvaient feuilleter et acheter de très beaux ouvrages.

Ce fut aussi l'occasion d'effectuer des inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021.

Il est toujours temps de prendre contact avec l'école si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre. Mme Copin, la directrice, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

**Claire COPIN, directrice**

École Publique Jean Moulin, place Marcel Taupin

Tél. 02 41 63 82 44 - ce.0490690j@ac-nantes.fr

## ASSOCIATION SOLIDARITÉ BURKINA KAONGHIN LE MAY

Mairie Le May sur Evre 49122

E-mail: burkina.lemay@gmail.com

Tél. 02 41 63 83 37



## Des nouvelles de Kaonghin

Même si l'actualité relatée par les médias, se tourne vers d'autres événements, le **terrorisme** continue de semer la terreur au Burkina dans le Nord et l'Est. Des milliers de villageois fuient (600 000, début mars), les écoles sont parfois prises pour cibles car l'éducation y est jugée trop « occidentale » par les islamistes. Le village de Kaonghin est pour l'instant à l'abri de ces attaques mais doit accueillir des personnes déplacées et les enfants sont venus grossir les effectifs déjà pléthoriques des classes.

D'après Théodore, l'infirmier major, le **Covid 19** n'a pas atteint le village mais il se propage et est présent dans la ville la plus proche Bousé. On imagine la difficulté de respecter les consignes: se laver les mains alors que l'eau est rare, ne pas travailler quand il faut nourrir sa famille...

Les écoles, fermées à cause du confinement, devaient rouvrir le 11 mai. Pour que les enfants se lavent les mains, l'Etat devait fournir du savon. Il n'est pas arrivé, les écoles restent fermées.

Moins que jamais, il ne nous est possible d'envisager un voyage là bas. Heureusement les contacts téléphoniques continuent avec quelques personnes qui parlent français. Théodore, l'infirmier, Emmanuel et Hyacinthe directeurs de l'École et du Collège, Justin un conseiller municipal, Jacques un agriculteur.

L'Association finance la **construction de latrines pour le Centre de santé et la maternité**, les anciennes menaçant de s'écrouler, étaient devenues inutilisables.



Les briques sont moulées une à une et séchées au soleil





La fosse sous les 4 latrines (2 pour les hommes, 2 pour les femmes)

Voici le matériel qu'ont reçu les agriculteurs ayant suivi une formation aux nouvelles techniques culturales à Guié. Ils ont participé financièrement à hauteur de 10 %.



Le champ cultivé en commun avec la technique du Zaï, apprise à Guié, a donné un très bon rendement



Pelles, pioches, râtaux, brouettes, pour chacun des 10 agriculteurs et 3 charrettes dont ils se partagent l'usage

Dix autres agriculteurs vont pouvoir bénéficier de la même formation et du même matériel.

Un film intéressant pour connaître la ferme de Guié : <https://eauterreverdeurde.org>

Un nouvel envoi avec la Halte du cœur en mars nous a permis d'envoyer de la layette (merci aux Mamies tricoteuses ; nous avons une pensée pour Viviane Bossard qui a tricoté tant de jolies brassières et qui nous a quittés), du matériel médical, du matériel scolaire et des bottes gracieusement fournies par une entreprise de Saint-Germain-sur-Moine.

### ET LES ENFANTS PARRAINÉS, QUE DEVIENNENT-ILS ?

Leurs résultats nous ont été envoyés. Malgré des conditions difficiles, dues à leur très grande pauvreté, certains ont très bien travaillé, pour d'autres, les apprentissages, du français principalement, sont plus laborieux. A la rentrée, ils ont reçu un kit scolaire.



Nous espérons que l'instruction scolaire dont ils bénéficient leur donnera les moyens de lutter contre l'ignorance et les protégera des superstitions, des mariages forcés, de l'endoctrinement par les islamistes, des mutilations sexuelles pour les filles, etc... Cette aide à l'instruction s'accompagne pour ces familles pauvres d'une aide alimentaire parfois bien utile en période de « soudure\* » et d'une aide sanitaire (savon, médicaments).

\*La période de soudure est celle pendant laquelle les nouvelles récoltes ne sont pas arrivées et celles de l'année précédente sont épuisées.

Rappelons qu'un parrainage coûte 45 € par an, déductible des impôts.

Renseignements : **Annick MERLET - 02 41 63 10 86**



# Espace Senghor

Malgré une fin de saison raccourcie, l'équipe de l'Espace Senghor œuvre depuis plusieurs semaines pour vous proposer une nouvelle saison culturelle 2020/2021.

En plus d'une mise en valeur des artistes locaux, la programmation professionnelle reste comme toujours éclectique et composée d'un équilibre subtil entre musique, théâtre, humour, danse, magie, cirque... Il y en a pour tous les goûts, tous les âges, tous les publics...

## Samedi 26 Septembre - Ouverture de Saison

*Qu'est-ce que le théâtre ?* - Théâtre de l'Ultime  
+ After au Maytiss Bar avec Little Boxon'G

## Du 9 au 11 Octobre - Festival de la BD Engagée

## Mercredi 28 Octobre - Jeune public

*Le journal d'Anne Franck* - Cie Spectabilis

## Mardi 10 Novembre - Théâtre à Jean Ferrat

*Fly Colton fly* / Et Cie

## Samedi 21 Novembre - Magie

*Je clique donc je suis* / Cie le Phalène

## Dimanche 13 Décembre - Spectacle de Noël

*Allez les filles !* / Cie Jacqueline Cambouis

## Mardi 9 Février - Théâtre-Clown

*Hang Up* / Cie les Dipticks

## Du 20 au 26 Février

## Festival Jeune Public L'Arbre à Pompons #4

*A la renverse* / Wild Wild Wagon /

*Le Bal à Mômes* / MC de Rue /

*Le problème avec le rose* / Karl /

*Petites traces...*

## Dimanche 14 Mars - Festival Cup of Blues

*Thomas Schoeffler Jr*

## Vendredi 19 Mars - Humour

*Marina Rollman* / Un Spectacle drôle

## Vendredi 16 Avril -

## Musique Classique avec l'ONPL

## Vendredi 23 Avril - Tango & Humour

*Maria Dolores y Amapola Quartet*

## Du 27 au 29 Mai

*Cirque sous chapiteau* avec la Compagnie 3 x Rien



L'ensemble de la programmation sera prochainement disponible sur le site [www.espacesenghor.fr](http://www.espacesenghor.fr) et la plaquette de saison arrivera dans vos boîtes aux lettres à la rentrée. La billetterie quant à elle ouvrira le mardi 8 septembre.

Alors n'hésitez pas ! Venez rêver, échanger, écouter, jouer, débattre, rire... Venez partager avec nous cette nouvelle saison culturelle 2020/2021 !





## Fédération Énergie

### LILIANE BUREAU, 20 ANS AU SEIN DU BUREAU FÉDÉRATION ÉNERGIE

Le Président Edouard HALLER entouré des membres du bureau, a remis quelques friandises à Liliane BUREAU après son départ de la FÉDÉRATION ÉNERGIE DU MAY-SUR-ÈVRE.

Fort de ses 1000 licenciés, la FÉDÉRATION ÉNERGIE du MAY-SUR-ÈVRE regroupe 20 sections sportives et musicales. Comme chaque année, toutes les sections ont remis au bureau de l'association leurs demandes de subventions accompagnées des budgets prévisionnels de la saison à venir. Après étude, les membres du bureau statuent et valident les demandes en fonction de la subvention municipale accordée et des autres ressources à disposition.

A l'occasion d'une dernière réunion, Liliane BUREAU s'est vue remerciée pour ses 20 années de présence au sein de l'association dont 15 ans comme secrétaire. De par son dynamisme, son dévouement et ses qualités humaines, Liliane a apporté également ses compétences administratives.

Avec son mari Jean Claude, très investi lui aussi dans la section ÉNERGIE TENNIS, ils cumulent de longues années de bénévolat au service des sportifs de la commune. A bientôt 74 ans, il n'est

pas rare de croiser la sportive Liliane en randonnée ou en footing sur nos chemins verts. Un bel exemple à suivre...



#### Composition du bureau

Président : **Edouard HALLER (foot)**, Secrétaire : **Isabelle DOUILLARD (aérobic)**, Membres : **Laurence GIRAULT (aérobic)**, **Guy PASQUIER (Hand)**, **Jérôme DEVANNE (tir à l'arc)**, **Pascal DENIAU (cyclo)**, **Alain BROSSIER (cyclo)**.

## Club des jours heureux

Le 5 mars, après-midi bottereaux animé par la chorale les Troubadours des sons La Pommeraie sur Sèvre, et le repas de printemps le 12 mars avec 102 personnes, animé par Claude et Pierrot.

Voici le programme sous réserve ; tous les lundis à 10h15 salle l'Exeko pour la chorale des jours heureux, et les jeudis à 10h pour la gym à la salle Jean Ferrat.

#### Dates provisoires pour la fin de l'année :

- 3 septembre Belote-sociétaires
- 17 septembre Spectacle à l'Ange bleu
- 24 septembre Belote-sociétaires
- 15 octobre Belote sociétaires
- 22 octobre Bal au May avec Guy Roberto
- 10 novembre Belote May-Andrezé
- 12 novembre Bal au May
- 19 novembre Repas club
- 26 novembre Belote May-Beg-Jub
- 10 décembre Bal au May
- 17 décembre Belote sociétaires

Toutes ces activités restent à confirmer jusqu'à nouvel ordre.

#### Contact

**Jean-Pierre GODINEAU - 06 37 77 93 55**

## Carisport



Chers Maytais,

Suite aux événements du COVID 19 qui touchent actuellement notre pays, le conseil d'administration de CARISPORT est au regret de vous informer de l'annulation

de son tournoi estival programmé les 1<sup>er</sup> et 2 août 2020.

L'interdiction d'accueillir plus de 5 000 personnes avant le mois de septembre, l'indisponibilité de nombreux bénévoles, l'incertitude concernant la date de reprise des clubs participants et le risque sanitaire trop important nous contraignent de devoir annuler notre 29<sup>ème</sup> édition.

Nous préparons dès à présent l'édition 2021 qui sera l'occasion pour nous de fêter les 30 ans de l'association. Nous aurons le plaisir de célébrer cet anniversaire lors de notre tournoi qui se déroulera **le samedi 31/07 et le dimanche 01/08/2021**.

Les co-présidents,  
Emile ROUSSELLE et Bruno CHARRIER

Matthieu JOSELON, Coordinateur CARISPORT

E-mail : [carisport@orange.fr](mailto:carisport@orange.fr)

Tél. 02 41 70 73 10

Présences au bureau du May-sur-Èvre

Le mercredi de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h



## Gym Aérobic

La section GYM AÉROBIC, se déroule tous les mercredis soirs de 20h à 21h30 à la salle Michel-Beignon (Espace Jeanne d'Arc-24 rue Honoré Neveu). Échauffement, cardio, stretching, renforcement musculaire des cuisses et des bras, step/danse/country/salsa. Abdominaux, étirements relaxations.

Nous accueillons les adhérent(e)s à partir de 15 ans avec la présence d'un parent au cours, la présence masculine est aussi acceptée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Présidente de l'association GYM AÉROBIC

Isabelle DOUILLARD - 06 62 04 79 40

## May...moire



### LA MARRAINE DE CHARLOTTE

Marie Thérèse Charlotte de France, dite Madame Royale, est la fille aînée de Louis XVI et de Marie Antoinette. Elle est la seule de la famille royale à avoir survécu à la révolution. Née à Versailles en 1778, elle fut enfermée au Temple avec ses parents et ses frère et sœur, elle avait 14 ans.

Fin 1795, elle est remise en liberté par le Directoire en échange de prisonniers français, puis remise à la cour de Vienne où elle retrouve ses grands parents maternels. Bien traitée mais séquestrée comme le sera plus tard le fils de Napoléon, ce n'est qu'en 1814 qu'elle revient en France avec son oncle Louis XVIII qui l'adoptera comme sa fille. La place de l'orpheline du Temple est auprès du Roi ; par sa présence elle le soutiendra, le grandira, elle sera comme une protestation vivante du martyr qui fut infligé aux Bourbons. En 1799 elle épouse à Mitau, en Courlande, son cousin germain Louis Antoine, duc d'Angoulême, le fils de Charles X. Aux Tuileries la duchesse d'Angoulême, appelée madame Royale, occupe avec son mari le pavillon de Flore. Très impliquée dans le gouvernement du royaume, elle est persuadée que tous les ministres sont des scélérats. Elle se signe quand elle croise dans un couloir Talleyrand ou Fouché. Elle vient se traîner aux pieds de son oncle pour qu'il châtie impitoyablement régicides et bonapartistes. Elle emplit la pièce de criaileries et de ses sanglots. Le roi ne sait comment s'en débarrasser : « laissez moi, je sais ce que j'ai à faire... » Elle sort du cabinet du roi le mouchoir sur les yeux, le visage décomposé...

Elle a effectué de nombreux voyages à travers la France, en particulier dans le Bordelais et en Vendée. C'est sans doute au cours d'un de ses voyages qu'elle est venue au May, y bénissant la cloche qui porte son nom. Si les événements l'avaient permis,



elle aurait pu devenir reine de France si son mari avait succédé à son père...

De nouveau contrainte à l'exil en 1830, elle est décédée en 1851 et inhumée dans le monastère franciscain de Gorizia en Slovénie où reposent également son oncle et beau-père Charles X, son mari le duc d'Angoulême et d'autres membres de sa famille. Elle n'a pas eu d'enfant.

Ces renseignements sont extraits du livre de Jules Bertaut : « La vie aventureuse de Louis XVIII. »

Site May...moire : <http://www.maymoire.com>

Messagerie : [maymoire@gmail.com](mailto:maymoire@gmail.com)

### MARIE-THÉRÈSE CHÉNÉ

Marie-Thérèse CHÉNÉ, maman de Jean-Yves, secrétaire de MAY...moire s'est éteinte à l'âge de 96 ans le 4 avril dernier. Sa parfaite connaissance de la commune du May sur Èvre était un apport très précieux pour notre association.

Elle avait une très grande mémoire et jusqu'au bout elle parvenait toujours à nous passionner sur les familles Maytaises et les grands événements locaux qui se sont déroulés au fil des années.

Nul doute que Marie-Thérèse à travers son fils Jean-Yves a largement contribué à enrichir notre patrimoine culturel commun.

Dès son plus jeune âge, influencée par un environnement religieux favorable, elle s'est impliquée tout d'abord dans la JOCF. Plus tard, dans les années 50, elle sera à l'origine de la création des aides familiales, où l'abnégation et le dévouement sont les valeurs de base du mouvement et enfin à l'ADMR avec la volonté affirmée de rendre service aux autres.

Elle a également travaillé pendant de longues années dans les services administratifs de la Mairie, et en particulier sur l'état civil où son pragmatisme était très apprécié.

Mais sa plus belle réussite comme elle aimait à le répéter souvent, c'était sa famille, ses 6 enfants et ses nombreux petits-enfants qui lui ont apporté beaucoup de bonheur.

Repose en paix, Marie-Thérèse.



## En K'Danse



Cela fait maintenant de nombreuses semaines que l'association subit comme vous tous les effets liés à l'épidémie du Covid 19.

Ceci nous a amenés à repenser complètement et profondément l'organisation de nos activités et de nos projets pour cette année 2020.

Nous avons dû annuler la manifestation du 16 mai, prévue place Travot à Cholet.

Le gala de fin d'année prévu fin juin est reporté au week-end des 16, 17 et 18 octobre : cette décision s'inscrit dans la volonté de maintenir la cohésion, la bonne humeur, qui caractérisent notre groupe depuis maintenant de nombreuses années, mais aussi de présenter le travail de chacun des élèves qui a été effectué avant le confinement.

Nous allons donc tout mettre en œuvre pour que ce spectacle soit aussi réussi que les précédents. Nous vous espérons nombreux au rendez-vous.

La rentrée 2020/2021 s'effectuera au retour des vacances de la Toussaint.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches, en cette période inédite et à très bientôt.

### Contacts

[enkdanse@gmail.com](mailto:enkdanse@gmail.com) ou 06 70 73 63 38

## Énergie Basket

Logo: Régina Basket & Énergie Basket  
 Logo: BMB Bégyrolles Le May Basket  
 Logo: FFBB

**INSCRIPTIONS BASKETBALL**  
**SAISON 2020/2021**

ENVIE DE FAIRE DU BASKET ?

OUVERT À PARTIR DE 5 ANS.

UNE ÉQUIPE DANS CHAQUE CATÉGORIE

AMBIANCE FAMILIALE ET CONVIVIALE!

**REJOINS-NOUS !**

Pour toutes informations concernant les nouveaux licenciés :  
 (Tarifs, certificat médical, licences, date d'inscription...)  
 Merci de contacter le club par mail :  
 > [reginabasketbegrolles@gmail.com](mailto:reginabasketbegrolles@gmail.com)  
 > [energiebasket@gmail.com](mailto:energiebasket@gmail.com)

Depuis quelques années maintenant, les clubs de l'**Énergie Basket** du May-sur-Èvre et de la **Régina Basket** de Bégyrolles travaillent main dans la main afin de pouvoir offrir à leurs licenciés une équipe dans chaque niveau.

La saison prochaine – 2020-2021- va voir cette collaboration amplifiée puisque les deux clubs ne feront plus qu'un – « BMB – Bégyrolles Le May Basket ».

### Inscriptions à partir de 5 ans

Des équipes de Baby basket à Seniors et détentés.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour toute demande d'information, vous pouvez nous envoyer un mail avec vos coordonnées – nous vous recontacterons : [energiebasket@gmail.com](mailto:energiebasket@gmail.com) ou [reginabasketbegrolles@gmail.com](mailto:reginabasketbegrolles@gmail.com)

## ADMR ÈVRE ET MAUGES vous remercie

Les responsables de l'ADMR ÈVRE ET MAUGES **remercient**, l'ensemble des entreprises ayant participé à l'action de soutien au personnel engagé dans la gestion de la crise sanitaire, par leur dotation en masques, équipements indispensables à la protection de nos salariés et personnes aidées.

Nous remercions également le **CCAS du May sur Èvre** pour leur geste de reconnaissance du travail de nos salariés qui ont apprécié de recevoir des chocolats en ces temps difficiles pour tous.

Nous saluons ainsi tous ceux qui œuvrent à notre niveau, depuis le début de la crise pour en réduire les impacts : **NOS SALARIES**,

mais aussi les **personnes aidées**, **aidant familiaux** et proches, **partenaires**, sans oublier l'ensemble des **bénévoles** de notre association.

### Contact

ASSOCIATION ADMR Èvre et Mauges

13 rue du Général Leclerc, 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE

Tél. 02 52 21 02 82

E-mail : [evre-mauges@asso.fede49.admr.org](mailto:evre-mauges@asso.fede49.admr.org)

Site internet : [www.49.admr.org](http://www.49.admr.org)



## Énergie Handball



Pour sa 5<sup>ème</sup> année d'existence, l'énergie Handball a évolué cette année dans 5 championnats avec 1 équipe seniors hommes, 1 équipe seniors femme, 1 équipe de U16, une équipe de U14 et une équipe de U12. Notre équipe Loisirs s'est particulièrement étoffée allant jusqu'à 15 joueurs. Une école de hand a été créée pour permettre aux plus jeunes de découvrir notre sport. Nous voulons faire grandir le club et essayer de faire monter les seniors hommes en D2, c'est pourquoi nous cherchons des joueurs dans toutes les catégories. Si vous ou vos enfants êtes intéressé(e)s pour jouer au Handball la saison prochaine n'hésitez pas à venir aux entraînements en début de saison (2 essais gratuits) et assister aux matchs. En fonction du Covid, les dates de reprise seront communiquées sur notre page facebook et notre site.

Plus d'info par mail : [energiehandball49@hotmail.com](mailto:energiehandball49@hotmail.com)  
ou par téléphone **06 71 18 83 27** (laissez un message, vous serez rappelé).  
Facebook : <https://energiehandball.sportsregions.fr/>



## Énergie Tennis

### Résumé CHAMPIONNAT HIVER 2019 -2020

Les résultats de la saison sont satisfaisants dans l'ensemble.

- L'équipe 1 Séniors H finit 2<sup>ème</sup> de sa poule en Pré Région et accède à la Région 3 en 2021 (bravo à tous les acteurs bien emmenés par leur capitaine Clément Dupont).
- L'équipe 2 Séniors prend la 3<sup>ème</sup> place de sa poule en 2<sup>ème</sup> Division Départementale. (Le groupe de cette poule était relevé, au mieux nous pouvions finir second).
- L'équipe 3, après un bon début de saison, 2 victoires en 2 matchs, a subi un manque d'effectif par la suite et termine 8<sup>ème</sup> de son groupe à égalité de points avec le 6<sup>ème</sup>, mais descend en 3<sup>ème</sup> Division Départementale.
- L'équipe Séniors Femme en entente avec St Christophe du bois finit 5<sup>ème</sup> en Division 2 Dép.
- Les Jeunes de 13/14 ans se sont bien défendus pour leur première année de Championnat.
- Équipe 1, 35 ans H : 5<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> Division Départementale. (Merci aux joueurs de cette équipe qui ont dû jouer sur 2 fronts Séniors et +35).
- Équipe 2, 35 ans bonne saison, elle termine 4<sup>ème</sup> en Division 3.

### POINTS NOIRS

Suite au Covid 19, la fin de saison a été perturbée.

Les cours prévus jusqu'à fin mai se sont terminés le 16 mars.

Le Tournoi des Mauges (Andrezé, St Macaire, Le May) a dû être arrêté.

Notre Tournoi FFT annuel prévu du 23 mai au 7 juin a été annulé.

Par conséquent, nous avons une fin de saison financière difficile, car l'apport de notre Tournoi, avec le soutien de nos sponsors, nous permettait d'équilibrer notre budget.

### Pour 2020/2021

Vivons avec l'espoir que la saison reparte dans des conditions normales (encore un peu d'attente).

Contact

**D. CAILLEAU - 06 73 24 23 63 - [d.cailleau@orange.fr](mailto:d.cailleau@orange.fr)**



## Actions solidarité

Émeline, une jeune fille de la commune, a envoyé des cartes postales qu'elle a conçues et dessinées, aux résidents de l'EHPAD du Sacré-Cœur : « Tout le monde est très touché par ce genre de gestes et certains sont toujours surpris de voir que des personnes qui ne les connaissent pas s'intéressent à eux », racontent les membres du personnel. Ces derniers poursuivent l'action « gardons le sourire » en proposant des rendez-vous dans la semaine comme des soins de bien-être avec des séances de vernis à ongles ou du sport adapté avec des ballons.

La culture n'est pas en reste grâce à la participation de Stany, de la chorale Humains, qui a permis de visionner deux chants « Alléluia » et « La complainte de la butte » : les résidents chantaient avec les personnes qui défilaient sur l'écran. Ce sont des chants qu'ils interprètent le jeudi avec les bénévoles de la chorale. C'était très beau à voir, un bel élan de solidarité a confié le personnel.

Après la mise en place de Skype, Famileo est maintenant à disposition des familles. C'est un service en ligne mis en place par la direction des résidences de l'Èvre qui offre, gratuitement, une autre possibilité de communiquer avec ses proches. Cela permet aux résidents et aux familles de recevoir des nouvelles et des photos, sous forme de gazette papier.

Le CCAS a également œuvré en partenariat avec l'ADMR, l'EHPAD et le Foyer Logement afin de prendre des nouvelles des personnes isolées socialement et géographiquement. Un service d'aide aux courses a également été mis en place. De son côté, Magalie Dillieux avec des bénévoles a proposé un atelier Couture Solidaire afin de fabriquer des masques en tissus qui seront distribués auprès des partenaires locaux. Elle continue, ainsi que ses collègues, à conserver le lien avec les familles et les adhérents, des animations proposées par la commune en envoyant des mails et des tutos pour garder la forme.

Le CCAS de la Mairie du May-sur-Èvre a offert des chocolats pour Pâques à tous les soignants de la commune (EHPAD, Foyer Logement, pharmacies, ADMR ainsi qu'aux infirmiers/infirmières). Ce geste a été fort apprécié par l'ensemble des personnels soignants.



Vendredi 13 janvier : Voeux du Maire.



Vendredi 8 mai : commémoration.



### Mairie Le May-sur-Èvre

1, rue Saint-Michel - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE

Tél. 02 41 63 80 20 - Fax 02 41 63 18 49

Courriel : [communication@lemaysurevre.com](mailto:communication@lemaysurevre.com)

Site : [www.lemaysurevre.com](http://www.lemaysurevre.com)

f : ville du may-sur-evre

